

Siège Administratif

41, rue Joseph Python
75020 PARIS

Siège social

254, rue Saint Jacques
75005 PARIS

contact@fnsf.org
www.fnsf.org

Reconnue d'Utilité Publique
Décret du 24 septembre 1982

L'épidémie de Coronavirus COVID-19 préoccupe les autorités sanitaires et les citoyens. Les réponses du Gouvernement à cette épidémie doivent inclure tous les membres du public, y compris les personnes sourdes utilisant la Langue des Signes. Nous souhaitons rappeler au Gouvernement son engagement au titre de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) pour garantir le plein accès à l'information ainsi que l'accessibilité à tous les services en vertu des articles 9 et 21 de la CDPH.

Il est impératif que toutes les annonces de santé publique annoncées par le Gouvernement soient traduites en Langue des Signes. Les annonces télévisées (en direct ou préenregistrées) relatives à l'épidémie de Coronavirus doivent être interprétées en temps réel, des interprètes ou traducteurs doivent être visibles sur l'écran au bon format (1:5 pour rappel), pendant toute la durée de la diffusion de l'information.

Conformément à l'article 21 de la CDPH, le Gouvernement a pour obligation de fournir les informations directement en Langue des Signes et pas seulement par le biais de la traduction. Les entités de santé doivent également rendre leurs informations et leur matériel d'éducation publique directement accessibles.

Or à ce jour, seul un spot de prévention a été traduit en Langue des Signes. Chaque jour, nous déplorons le manque de présence d'interprète en Langue des Signes et du sous-titrage des communiqués du Gouvernement. Le numéro vert gratuit mis en place pour répondre aux questions sur le Coronavirus COVID-19 n'est pas « gratuit » pour les personnes sourdes utilisant le centre relais téléphonique car le temps d'appel est décompté du forfait et n'est pas accessible le soir ni le week-end. Nous avons également remarqué que nos pays voisins (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande cetera.) ont systématiquement mis en place l'accessibilité en Langue des Signes lors de leurs conférences de presse ou dans les informations.

Hier soir encore sur France 2, chaîne publique : une émission spéciale sur le Coronavirus : aucune accessibilité en Langue des Signes.

Il n'est plus possible à ce jour de voir que le manque d'accessibilité dans des situations d'urgence nationale soit toujours présente (santé, catastrophe naturelles, attentats cetera.), comme toujours nous sommes encore les oubliés de l'Etat Français, alors que nous sommes des citoyens comme tout le monde.



Membre de la Fédération
Mondiale des Sourds



World Federation of The Deaf

Membre de l'Union
Européenne des Sourds

